

LES SÉJOURS ÉTÉ 2020
ENFANCE, JEUNESSE

DESTINATION VACANCES





SOMMAIRE

Séjours Enfance

6 À 10 ANS	p 4
Courlans (Jura)	
Vars Sainte-Marie (Alpes-Maritimes)	
5 À 11 ANS	p 5
Trilbardou (Seine-et-Marne)	
7 À 11 ANS	p 6
Taussat-les-Bains (Gironde)	
10 À 12 ANS	p 7
Les Carroz d'Arâches (Haute-Savoie)	
Modalités d'inscription	p 8
Fiche de pré-inscription	p 9
Règlement	p 10

Séjours Jeunesse

12 À 14 ANS	p 12-13
Saint-Jean-d'Aulps (Auvergne-Rhône-Alpes)	
Les Carroz d'Arâches (Haute-Savoie)	
15 À 17 ANS	p 14-15
Saint-Jean-d'Aulps (Auvergne-Rhône-Alpes)	
Anglet (Pyrénées-Atlantiques)	
Taussat-les-Bains (Gironde)	
Modalités d'inscription	p 16
Fiche de pré-inscription	p 17
Règlement	

Tarifs - séjours Enfance et Jeunesse	p 19
Pièces justificatives	p 20
LES DISPOSITIFS D'AIDE DE LA CAF	p 22-23

6
10
ans

SÉJOURS ENFANCE

Grandir en s'amusant

Équitation ♥ Montagne

COURLANS (JURA) **NOUVEAU**

Une nouvelle région à découvrir : le Jura ! Une immersion totale dans le monde de l'équitation ! À la frontière de la Bresse jurassienne, Courlans est un petit village entouré de bois et d'étangs à 5 minutes de Lons-le-Saunier. Le centre s'étend sur 25 hectares et offre aux enfants un espace naturel idéal pour la pratique des sports équestres.

Au programme : activités équestres tous les jours, balades en pleine nature, bivouac en forêt, activités manuelles, baignades dans la piscine extérieure du centre, grands jeux, veillées.



12 jours

Du lundi 17 août
au vendredi 28 août 2020

► 6 places

 Transport en car

Multisports ♥ Montagne

VARS SAINTE-MARIE (ALPES-MARITIMES)

Vivre la montagne avec les copains et découvrir ses sommets, c'est ébouriffant ! Descente en rafting et en Zorring, (sphère gonflable de 3 mètres de diamètre dans laquelle on se glisse) ; luge du caribou ; VTT au départ de sentiers balisés pour découvrir les paysages de montagne ; balade en montagne sur les balcons de Vars grâce à un accès en télécabine ou télésiège ; bivouac en forêt pour partir à l'affût des animaux et observer le ciel et les étoiles ; découverte de l'habitat montagnard sous forme de jeu de piste dans le village de Vars-Sainte-Marie.

Enfin, le cabaret des enfants (chants, théâtre, danses, création des décors et des costumes) et du Land 'art : création libre à partir d'objets à recycler, construction de cabanes. Et bien sûr, soirée pizza (de la confection à l'assiette), soirée barbecue et veillée autour du feu...

12 jours

Du lundi 17 août au vendredi
28 août 2020

► 6 places

 Transport en car

5
11
ans



♥ *Ma première colo !*

TRILBARDOU (SEINE-ET-MARNE)

Le centre de vacances de Trilbardou est le lieu idéal pour une première expérience de vie en collectivité, avec son château et ses petits pavillons de plain-pied, à 45 km de Paris.

Au programme, poneys dans le parc du château, accrobranches, kayak, ventre glisse, jeux d'eau, piscine, des activités manuelles et sportives comme le tir à l'arc, la pétanque, le jonglage, balade au bord du canal dans la campagne et des grands jeux, des veillées, sans oublier la soirée barbecue...

5 jours

Du lundi au vendredi
- 3 au 7 août 2020
- 10 au 14 août 2020
- 17 au 21 août 2020
- 24 au 28 août 2020

► 24 places par semaine

 Transport en car

7
11
ans

La voile dans le vent ♥ Mer

TAUSSAT-LES-BAINS (GIRONDE)

Le village de Taussat-les-Bains se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du bassin d'Arcachon. Dans un grand parc boisé, le centre a un accès direct à la plage et une piscine extérieure chauffée. Au programme de ce séjour riche en sensations : une séance de voile pour prendre la mer, apprivoiser sa voile et s'aventurer sur le bassin ; et une séance de canoé. Et pour accompagner ce séjour sur l'eau, une séance d'accrobranches pour prendre de la hauteur, tester son équilibre, et aller toujours plus haut ; une sortie vélo à l'océan pour observer les oiseaux ; la fabrication d'un cerf-volant, et la découverte de la pêche à pied dans un Bassin Tactile. Sans oublier les journées à thème, les grands jeux, les baignades...



14 jours

Du lundi 3 août
au dimanche 16 août 2020

► 6 places

 Transport en train

10
12
ans



Moto aventures ♥ Montagne

LES CARROZ D'ARÂCHES (HAUTE-SAVOIE)

Arâches est un site préservé, calme et verdoyant, idéal pour le dépaysement où chacun peut évoluer à son rythme. C'est le séjour idéal pour une initiation à la moto sur un circuit aménagé, apprentissage des règles de sécurité, confiance en soi. Pour profiter pleinement de la montagne : séance d'escalade, séances de spéléologie, séances d'accrobranches. Et pour se détendre, baignades dans la piscine chauffée du centre.

14 jours

Du dimanche 9 août
au samedi 22 août 2020

► 8 places

 Transport en train



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pré-inscriptions

Après avoir choisi le séjour pour votre enfant, vous devez remplir la fiche de pré-inscription et la fiche CERFA puis envoyer ces deux fiches avec l'ensemble des pièces justificatives au **service Jeunesse**, 61 avenue du Général Schramm 93 120 La Courneuve avant le **3 juillet 2020**.

Compte tenu du nombre de demandes, il est conseillé de faire au moins deux choix de séjours. Vous pouvez retirer des formulaires vierges au service Jeunesse.

Inscriptions

Si votre enfant est accepté, vous serez alors contactés afin de procéder à l'inscription définitive, qui aura lieu du **6 au 17 juillet 2020**.

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

À retourner complétée **avec toutes les pièces justificatives (voir p. 22) avant le 3 juillet 2020**

Aucun dossier incomplet sera accepté

1^{er} représentant légal

Nom

Prénom

Adresse

Bâtiment N° appartement ou boîte

☎ portable

☎ Domicile ☎ Travail

2^e représentant légal

Nom

Prénom

Adresse

Bâtiment N° appartement ou boîte

☎ portable

☎ Domicile ☎ Travail

Enfant

Nom Prénom

Né(e) le

Fille Garçon Âge

Choix du séjour

1^{er} souhait Date

2^e souhait Date

Je suis informé que ma demande de pré-inscription sera étudiée par le service Enfance. Il me sera demandé un acompte ou le règlement du séjour lors de l'inscription. En cas d'annulation de votre fait, cette somme ne vous sera remboursée qu'après examen des justificatifs.

Signature du représentant légal

RÈGLEMENT

Responsabilité

La commune ne peut être tenue responsable en cas de perte, de détérioration ou de vol des effets personnels. Les parents ou les représentants légaux veilleront à ce que l'enfant n'amène pas au centre de vacances d'objets dangereux ou de valeur. La commune ne procédera à aucun remboursement ou remplacement d'objet de valeur perdu ou endommagé. Il en est de même pour les jeux ou jouets apportés par l'enfant, qui restent sous l'entière responsabilité des familles.

Comportement

Tout enfant inscrit aux activités de loisirs ou en séjour vacances, doit se conformer aux consignes de sécurité, de respect de l'autre et de respect du matériel, instaurées par les animateurs. Toute faute jugée grave par le responsable du centre (non-respect répétitif des règles de sécurité, fugue, vol) et mettant en cause le bon déroulement du séjour vacances, entraînera l'exclusion de l'enfant concerné, sans prétendre à aucun remboursement. Les frais de rapatriement seront également à votre charge.

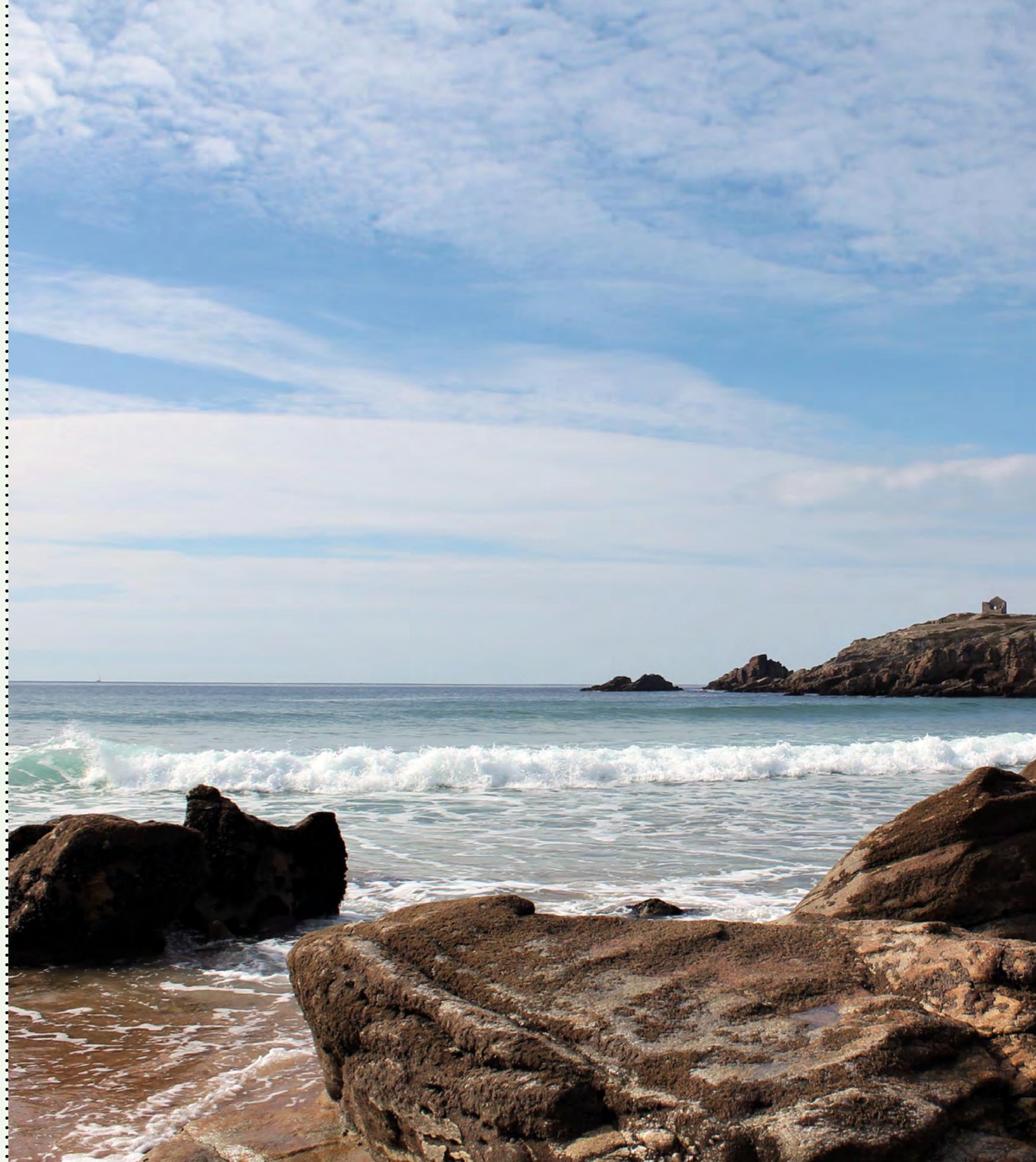
Assurance

La réglementation oblige toutes les collectivités à signaler aux parents, l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance, pour leur enfant.

Mon enfant ne peut plus partir ?

En cas d'annulation, les frais de séjour sont dûs sauf sur justificatif médical. Veuillez en informer le pôle administratif Mécano Service Accueil et Qualité de la Relation aux usagers. Vous devez signer ce règlement qui sera joint à la fiche d'inscription et qui engage votre responsabilité. En cas d'annulation de dernière minute sans justificatif, le coût réel du séjour vous sera facturé.

Signature du représentant légal



SÉJOURS JEUNESSE

Découvrir, explorer, voyager

Equitation ♥ Montagne

NOUVEAU

SAINT-JEAN-D'AULPS (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

Découvrir la vie d'un centre équestre, progresser à son rythme dans la carrière, puis partir en balade au Roc d'Enfer ou faire des jeux équestres et enfin participer à un bivouac en vallée d'Aulps.

La piscine chauffée du centre et les nombreux terrains de jeux à proximité favorisent des moments de détente. Chaque semaine, quatre séances à cheval en collaboration avec le ranch des Portes du Soleil dont une balade et une séance de voltige. Une séance de tir à l'arc, des randonnées et une demi-journée au lac de Montriond avec la possibilité de passer son galop en fonction du niveau.

Moto ♥ Montagne

LES CARROZ D'ÂRRACHES (HAUTE-SAVOIE)

Un séjour idéal pour la pratique de la moto et la découverte des sports de montagne. Le centre dispose d'un circuit aménagé et privé pour pratiquer ce sport mécanique et la forêt à proximité procure encore plus de sensations. Pascal Leuret (Brevet d'Etat et champion de France d'élite MX), ton futur moniteur, t'apprendra les règles de sécurité et à être en confiance pour prendre un maximum de plaisir sur le parcours. Des moments de détente sont organisés dans la piscine chauffée du centre, en journée comme en soirée et des moments de glisse grâce à la récente luge d'été des Carroz. On se réunira même autour du feu lors d'une soirée trappeur.



14 jours

Du dimanche 2 août
au samedi 15 août 2020

Du dimanche 16 août
au samedi 29 août 2020

► 3 places par période

 Transport en train

14 jours

Du dimanche 9 août
au samedi 22 août 2020

► 3 places

 Transport en train

Le plein d'adrénaline ♥ Mer

SAINT-RAPHAËL (VAR)

Vitesse, sensations fortes et super moments entre amis : de vraies vacances !

Deux séances de Paddle, une séance de Jet ski, une séance de Scrumbler, une Rando dans l'Estérel. Et pour tous et toutes : projet d'animation autour de l'expression (danse, stand up...), de la création (stylisme), de l'art plastique (graff, tag...), de l'éco construction et de grands jeux ainsi que la découverte de Saint-Raphaël.



Aqua fun ♥ Mer

LES ISSAMBRES (VAR)

Un baptême de plongée, une séance de jet ski, deux séances de paddle !

Et un grand projet d'animation autour de la vidéo et du numérique : pour impulser l'ouverture culturelle, par la pratique de la vidéo, favoriser l'expression numérique en réalisant des petits films, proposer un cadre structurant permettant la réalisation de projets collectifs.

Et enfin, création d'une radio par les jeunes.

14 jours

Du jeudi 30 juillet
au mercredi 12 août 2020

Du jeudi 13 août
au mercredi 26 août 2020

► 3 places par période

 Transport en train

14 jours

Du jeudi 30 juillet
au mercredi 12 août 2020

Du jeudi 13 août
au mercredi 26 août 2020

► 3 places par période

 Transport en train

15
17
ans



Adrénaline ♥ Montagne

SAINT-JEAN-D'AULPS (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

Découvrir la vallée d'Aulps à travers une dominante sportive, remplie d'adrénaline. Des hauteurs de Morzine au Lac Léman à Thonon, ce séjour vous fera découvrir les attraits de la vallée d'Aulps, pour les amateurs de sensations fortes.

Au programme : deux séances de via ferrata, deux séances de kayak, un baptême de parapente et une séance de Fantasticable! La piscine chauffée du centre et les nombreux terrains de jeux à proximité favorisent des moments de détente.

► Par groupe de 8 jeunes encadrés par des guides permettant une approche de l'activité en toute sécurité.

14 jours

Du dimanche 16 août
au samedi 29 août 2020

► 3 places

🚆 Transport en train

Eté Basque ♥ Mer

ANGLET (PYRÉNÉES- ATLANTIQUES)

Situé à mi-chemin entre le centre historique de Bayonne et la grande place de Biarritz, le domaine du Pignada est idéalement situé à Anglet, dans un parc de 4 hectares en bordure de forêt.

Au programme : Surf ou body board, stand up, paddle, une journée à Biarritz, découverte de la pelote Basque, baignade à la plage, activités ludiques et sportives.

14 jours

dimanche 2 août
au samedi 15 août

► 6 places

🚆 Transport en train



Les surfeurs du bassin ♥ Mer

TAUSSAT-LES-BAINS (GIRONDE)

Alterner moments intenses et de détente, participer activement à son séjour pour le rendre dynamique, tout cela agrémenté d'activités sympas, voici tous les ingrédients réunis pour passer deux semaines de folie sur le Bassin d'Arcachon ! Les adeptes de sensations se font plaisir avec trois séances de surf au grand Crohot. Une séance d'accrobranche et pour prendre de la hauteur, tester son équilibre, et aller toujours plus haut !

Et pour accompagner ce séjour, une séance de Sup sur la plage de Taussat, une sortie vélo. Sans oublier les journées à thème, les grands jeux, les baignades !

14 jours

Du lundi 3 août
au dimanche 16 août 2020

.....
Du lundi 17 août
au dimanche 30 août 2020

► 3 places par période

🚆 Transport en train



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pré-inscriptions

Après avoir choisi le séjour pour votre enfant, vous devez remplir la fiche de pré-inscription et la fiche CERFA puis envoyer ces deux fiches avec l'ensemble des pièces justificatives au **service Jeunesse**, 61 avenue du Général Schramm 93 120 La Courneuve avant le **3 juillet 2020**.

Compte tenu du nombre de demandes, il est conseillé de faire au moins deux choix de séjours. Vous pouvez retirer des formulaires vierges au service Jeunesse.

Inscriptions

Si votre enfant est accepté, vous serez alors contactés afin de procéder à l'inscription définitive, qui aura lieu du **6 au 17 juillet 2020**.

Lors de ce rendez-vous, il faudra apporter toutes les pièces justificatives. Sans nouvelles de votre part, votre place sera distribuée. Le choix des inscrits se fait selon des critères affichés : priorités aux jeunes Courneuvien.ne.s de 12 à 17 ans n'étant jamais partis avec le service Jeunesse ou l'année précédente, le cas échéant.

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

À retourner complétée **avec toutes les pièces justificatives (voir p. 22) avant le 3 juillet 2020**
Aucun dossier incomplet sera accepté

1^{er} représentant légal

Nom
 Prénom
 Adresse
 Bâtiment N° appartement ou boîte
 ☎ portable
 ☎ Domicile ☎ Travail

2^e représentant légal

Nom
 Prénom
 Adresse
 Bâtiment N° appartement ou boîte
 ☎ portable
 ☎ Domicile ☎ Travail

Enfant

Nom Prénom
 Né(e) le
 Fille Garçon Âge

Choix du séjour

Mois du séjour : Juillet / Août
 1^{er} souhait
 2^e souhait

Votre enfant est-il parti l'an dernier en séjour d'été ? Oui Non

Si oui, où ?

Les frais de séjour doivent être réglés avant le départ. Il vous sera demandé à l'inscription, à titre d'arrhes, la somme de 80 € minimum par enfant (en cas d'annulation, ces arrhes ne seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical ou en cas de force majeure- décès...). Les familles qui n'auraient pas soldé leur séjour précédent ou qui n'auraient pas réglé des sommes dues à la Ville au titre d'autres services, sont invitées à se rendre à la Trésorerie municipale pour que soient mises en œuvre les modalités de paiement nécessaires.

Signature du représentant légal

RÈGLEMENT

1. Je m'engage à participer à ce séjour en respectant les lieux et les personnes, ainsi que **les règles** proposées par l'équipe d'animation.
2. En cas de **faute grave de ma part** (manque de respect, dégradations, vol, bagarre...), je pourrais, sur décision conjointe du service Jeunesse et de l'équipe d'animation de l'organisme, être renvoyé(e) à La Courneuve en cours de séjour. Les frais de rapatriement et les dégradations commises seront alors à la charge de ma famille.
3. Je m'engage à participer aux **réunions préparatoires** au séjour (mon absence à l'une d'entre elles sans justificatif impliquera l'annulation de mon inscription).
4. Mon inscription sera effectuée au **Service Jeunesse** en présence de l'un de mes parents (père, mère) ou de mon tuteur légal.
5. Mon inscription est un engagement. En cas d'**annulation sans justificatif** et en dehors des délais (moins d'un mois du départ), la Ville se réserve le droit de me facturer la totalité du coût du séjour d'un montant de

Enfant

Nom

Prénom

Signature

Représentant légal

Nom

Prénom

Signatures de l'enfant et du représentant légal

TARIFS - SÉJOURS ENFANCE ET JEUNESSE - ÉTÉ 2020

Le droit aux vacances pour tous !

La Ville permet aux enfants de La Courneuve de partir en vacances en proposant des séjours dont le coût réel se situe entre 1200 et 1500 euros. Les familles participent à la hauteur de leur quotient familial

Séjours

Tranche de quotient	Séjour 12 jours	Séjour 14 jours	Quotient	Séjour Trilbardou 5 jours
Quotient familial de 0 à 174	184,56 €	215,32 €	0	21,80 €
174 à 288	de 184,56 € à 209,04 €	de 215,32 € à 243,88 €	1	43,65
289 à 396	de 209,04 € à 233,64 €	de 243,88 € à 272,58 €	2	60 €
397 à 498	de 233,64 € à 258,12 €	de 301,14 € à 329,84 €	3	70,80 €
499 à 622	de 258,12 € à 282,72 €	de 329,84 € à 358,68 €	4	81,85 €
623 à 792	de 282,72 € à 307,44 €	de 387,38 € à 416,36 €	5	89 €
793 à 958	de 307,44 € à 332,04 €	de 200,48 € à 216,48 €	6	96,10 €
959 à 1129	de 332,04 € à 356,52 €	de 216,48 € à 232,48 €	7	103,25 €
8 > 1129	356,52 €	416,36 €	8	103,25 €



PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour tous les séjours

- Photocopie des pages du carnet de vaccination et maladies infantiles
- Attestation de la sécurité sociale ou C.M.U
(en cours de validité pendant la période du séjour)
- La fiche de santé CERFA dûment remplie
(télécharger la fiche CERFA n° 10008*02 sur le site de la ville ou sur service-public.fr)
- Ordonnance si traitement ou consignes médicales
(à remettre avant le jour du départ)
- 2 photos d'identité
- Le règlement signé

Pour les familles qui n'ont pas calculé leur quotient familial pour l'année 2020

- Avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018

Pour les séjours nécessitant la pratique de la natation

- Brevet de natation ou le test d'aisance aquatique

Demande particulière de la famille

.....

.....

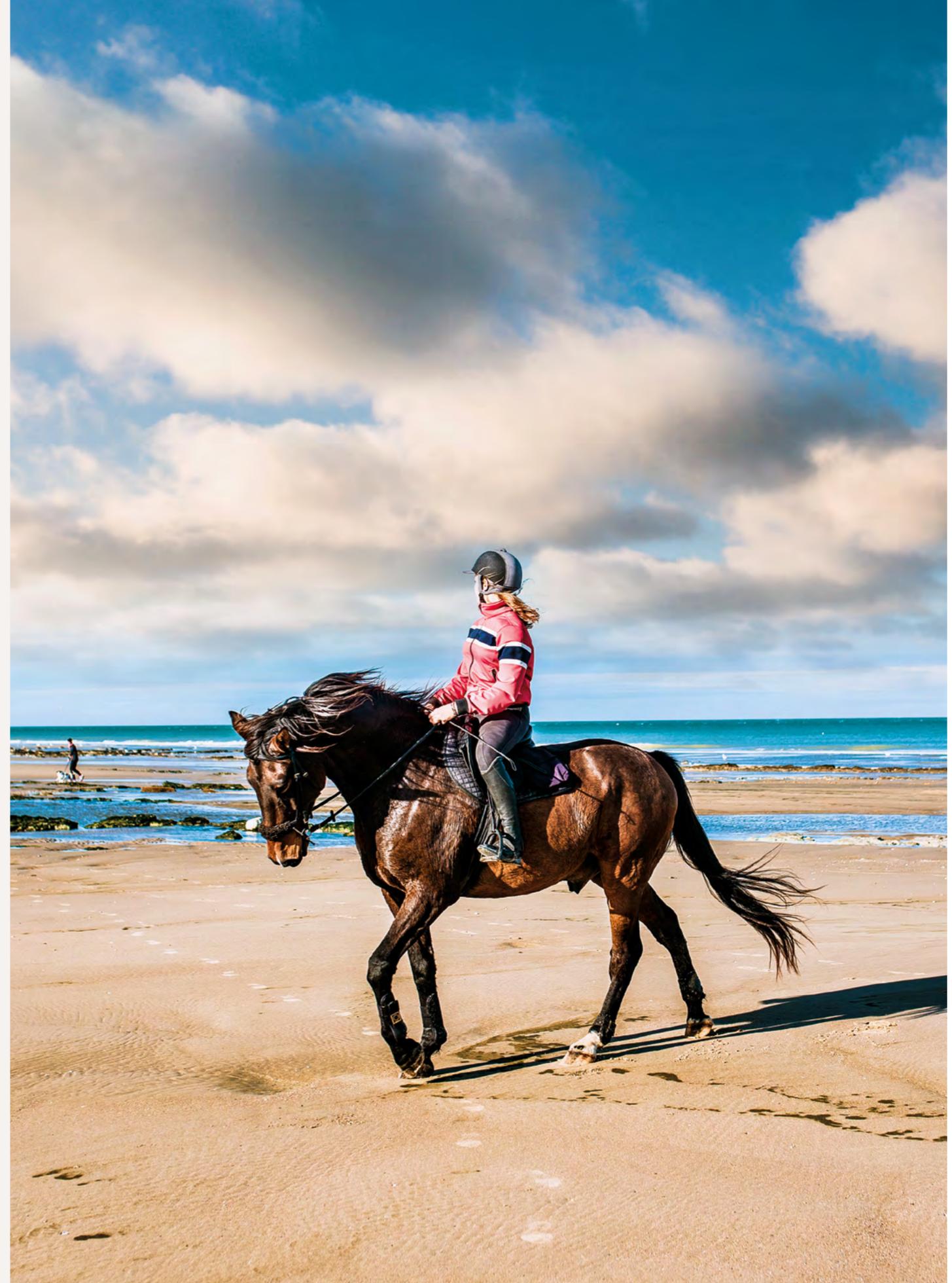
.....

.....

.....

Cadre réservé à l'administration

.....



LES DISPOSITIFS CAF EXISTANTS D'AIDE AUX DÉPARTS EN VACANCES

Les aides aux vacances CAF s'adressent aux familles allocataires de la Caf de la Seine-Saint-Denis au mois d'octobre 2019 :

Bénéficiaires des prestations à caractère familial au mois de novembre 2019 dont le quotient familial est inférieur ou égal à 591€ au mois de novembre.

Partir en famille

L'AIDE AUX VACANCES FAMILLES (AVF)

Pour qui ?

Pour vous et vos enfants de 0 à 20 ans.

Comment l'aide est-elle calculée ?

L'aide est calculée en fonction de votre quotient familial et du nombre d'enfants à charge au mois de novembre 2018.

Comment réserver ?

► 1^{ère} étape : choisir

Choisissez votre séjour parmi ceux proposés par les partenaires de vacaf.

► 2^e étape : réserver

Vous réservez le séjour de vacances de votre choix auprès du centre de vacances, grâce à votre numéro d'allocataire.

► 3^e étape : confirmer

Vous confirmez votre réservation par le paiement de l'acompte.

► 4^e étape : payer

Vous réglez le solde de votre séjour avant votre départ.

Attention

AVF ne fonctionne pas pour :

- Les locations chez les particuliers
- Les vacances à l'étranger

Vacances et handicap

Les réseaux passerelles organise des séjours famille pour les familles dont un enfant est porteur de handicap. La Caf prend en charge le coût de cet accompagnement.

www.reseau-passerelles.org / contact@reseau-passerelles.org

Inscrire vos enfants en colonie

L'AIDE AUX VACANCES ENFANTS (AVE)

Pour qui ?

Pour vos enfants de 3 à 17 ans.

Comment l'aide est-elle calculée ?

Une participation financière de 20% minimum du coût journalier du séjour sera à votre charge.

Comment réserver ?

► 1^{ère} étape : choisir

Vous choisissez le séjour de votre enfant parmi ceux proposés par votre mairie

ou un partenaire de la Caf ou de Vacaf. Pour retrouver les coordonnées de nos partenaires, rendez-vous sur le site Vacaf :

www.vacaf.org

► 2^e étape : réserver

Vous réservez votre séjour de vacances de votre choix auprès de votre mairie ou du centre de vacances, grâce à votre numéro d'allocataire.

► 3^e étape : confirmer

Vous confirmez votre réservation auprès de l'organisme de vacances.

► 4^e étape : payer

L'organisme de vacances vous informe des modalités de paiement :

- Du coût du séjour
- Et du solde à charge déduction faite de l'aide de la Caf.

Attention

Pour les enfants de 6 à 16 ans, le séjour doit se dérouler pendant les vacances scolaires.

Vacances et handicap

Plusieurs partenaires proposent des séjours adaptés aux enfants en situation de handicap

► ► ► ► Les aides ne sont pas cumulables, vous devez choisir entre partir en famille (AVF) et faire partir votre enfant en colonie (AVE) entre le 7 janvier 2020 et le 5 janvier 2021.

La durée du séjour doit être au minimum de 6 jours, l'aide de la Caf portera sur une durée maximal de 14 jours.

Pour tous renseignements, votre centre CAF le plus proche

Centre CAF couleurs du monde
22 avenue du Général-Leclerc. 93120 La Courneuve
Tél : 01 48 36 65 99

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



Conception graphique : Justine Fournier
Crédits photos : Istock, Virginie Salot, Nicolas Vieira